

Suite à votre appel au SAMU – Centre 15 des Yvelines, le médecin régulateur vous adresse ce message de recommandations :

---- SURVEILLANCE DES 24 HEURES QUI SUIVENT LE TRAUMATISME  
CRANIEN DE L'ENFANT ----

==> Transmettre ces consignes à toute personne qui garde l'enfant

RAPPELER IMMÉDIATEMENT LE 15 SI L'ENFANT PRÉSENTE UN DES SIGNES SUIVANTS :

- Perte de connaissance
- Convulsions, mouvements anormaux
- Somnolence anormale ou impossibilité de le réveiller (pour la surveillance, réveiller l'enfant complètement toutes les 3 heures pendant la nuit qui suit le traumatisme)
- Difficulté à la marche, faiblesse d'un bras ou d'une jambe (n'utilise pas un membre comme d'habitude)
- Vomissements à répétition
- Saignement ou écoulement de liquide par le nez ou les oreilles
- Démarche instable, vertiges, trouble de l'équilibre, chutes inhabituelles
- Trouble de la parole, trouble de la vue
- Maux de tête persistants, qui s'aggravent ou ne cèdent pas sous paracétamol
- Comportement inhabituel : irritabilité, agitation, confusion, pleurs inconsolables, refus de s'alimenter

AU MOINDRE DOUTE ou SI VOTRE ENFANT VOUS INQUIETE, RAPPELER LE 15

NB : Vous pouvez laisser votre enfant faire sa sieste en le réveillant toutes les 2 heures

Attention : ne pas répondre à ce message, il ne serait pas lu